

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE A.MALRAUX

PARTICIPATION AUX CROSS

Dans le cadre de l'Association Sportive du collège, nous invitons votre enfant à représenter le collège en participant aux différents cross UNSS (Union National du Sport Scolaire) : dates et détails ci-dessous.

Pour cela, merci de bien vouloir remplir l'autorisation parentale ci-dessous.

Les élèves devront venir en tenue et amener :

- Pique-nique à prévoir pour le 28/11 (cross départemental au parc Mistral de Grenoble) voir le 12/12 (cross académique, lieu indéterminé à ce jour)
- (- possibilité de prendre le pique-nique dans une salle au collège le 14/11 = cross de district au parc de l'Ovalie à Sassenage)
- 2 épingles à nourrice
- Une tenue de rechange
- 5 euros de participation aux frais pour les non licenciés à l'AS (Espèce ou chèque à l'ordre de « Unss A. Malraux »)

Les professeurs d'EPS

Autorisation Parentale/inscription aux cross UNSS

Je soussigné M/MmeTel :.....
autorise mon fils/ma fille
né le..... en classe de

A participer (1) :

1/ au cross de district de l'UNSS (environ 18 collèges représentés), **le mercredi 14/11** à Sassenage (Parc de l'Ovalie) : départ à 12 H 30 du collège, retour aux alentours de 17 H (2).

2/ au cross départemental de l'UNSS (près de 100 collèges représentés), **le mercredi 28/11** Grenoble (parc Mistral) : départ aux alentours de 9 H, retour vers 15 H 30 (2).

3/ sous réserve de participation du collège et en cas de qualification, au cross académique de l'UNSS le mercredi 12 décembre (lieu non connu à ce jour, déplacement à la journée)

Mon enfant sera excusé des cours du ou des mercredi matin de 9 h à 12 pour le 28/11 voir le 12/12 et s'engage à les rattraper.

Signature :

Retour des inscriptions le plus rapidement possible auprès des profs d'EPS

Au plus tard le lundi 12 novembre

- (1) Merci de rayer les dates où votre enfant n'est pas disponible.
- (2) Horaires de départ et de retour au collège à confirmer